

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	459	300	253	37

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	254	173	150	18	48,6 %
			Masculin	205	127	103	19	51,4 %
			Total	459	300	253	37	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	7	2	0	0 %
				Sans mention	87	75	61	12	63,2 %
				AB	74	73	67	4	21,1 %
				B	28	27	27	3	15,8 %
				TB	8	8	8	0	0 %
				Total	204	190	165	19	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	8	6	5	0	0 %
				Sans mention	46	43	39	6	85,7 %
				AB	10	10	9	1	14,3 %
				B	5	5	4	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	70	65	58	7	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	1	0	0 %
				Sans mention	8	8	7	3	37,5 %
				AB	12	10	9	5	62,5 %
				B	3	3	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	26	24	20	8	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	118	11	5	2	66,7 %
				AB	23	3	2	1	33,3 %
				B	14	5	1	0	0 %
				TB	4	2	2	0	0 %
				Total	159	21	10	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	215	206	182	24	64,9 %
			En réorientation	52	44	36	6	16,2 %
			Non scolarisés	80	34	28	4	10,8 %
			Scolarité étrangère	109	13	6	3	8,1 %
			Autres	3	3	1	0	0 %
			Total	459	300	253	37	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Notes dans les langues vivantes (anglais et espagnol, allemand, arabe, chinois, italien ou portugais), en français, en mathématiques et/ou éco-gestion	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants / Fiche Avenir "Méthode de travail"	Essentiel
	Qualité de l'expression écrite	Appréciation de français (bulletins de 1ère) / qualité de rédaction de la lettre de projet motivé	Important
Savoir-être	Capacité à se concentrer en classe	Attitude et investissement scolaires signalés sur les bulletins	Essentiel
	Esprit d'équipe	Appréciations dans les disciplines à projets	Essentiel
	Capacité à s'investir	Fiche Avenir "Autonomie" et "Prise d'initiative"	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Projet de formation / Stages/ expériences professionnelles / capacité à se projeter dans le secteur d'activité / lettre de projet motivé justifiant le changement d'orientation	Essentiel
	Connaissance de la formation	Mention de visites dans l'établissement (JPO / mini-stage) avec des références précises	Très important
	Capacité à réussir dans le domaine	Fiche Avenir "Capacité à réussir dans le domaine"	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif	Activité au sein d'une association sportive, culturelle comme bénévole	Complémentaire
	Engagement lycéen	délégué de classe / MDL / CVL / éco-délégué / ambassadeur du lycée	Important
	Engagement citoyen	Service civique si césure / SNU	Important
	Esprit d'équipe	Intégrer une équipe sportive	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un 1er classement des dossiers est effectué en prenant appui sur l'aide à la décision. La Commission d'Examen des Vœux a mis en avant des critères et les pondérations qui y sont liées. Pour intégrer une Mise à Niveau HR, il n'y a aucune filière discriminante. Les matières générales sont prises en compte. Les évaluations en LV valorisent le choix de l'anglais comme LVA ou LVB et des langues acceptées à l'examen du BTS (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais). La Fiche Avenir est également évaluée. L'échelle de compétence est la même pour tous les items : Très satisfaisant (20 points), Satisfaisante (15 points), Assez satisfaisante (10 points) et Peu démontrée (5 points). Les coefficients varient Méthode de travail (2), Autonomie (2), Engagements (2), Capacité à s'investir (3) et Avis du CE (1).

La Commission d'Examen des Vœux étudie ensuite les éléments qualitatifs présents dans les dossiers. Cet examen est basé sur trois grands critères : la capacité à se projeter au lycée / le savoir-être / le cursus personnel et les éléments spécifiques permettant de mettre en avant un dossier (SNU, travail d'équipe, expériences professionnelles, sport...). Chaque critère est évalué sur 5, 10, 15 et 20 points.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent remplir leur dossier en mettant en avant les compétences acquises grâce à leurs expériences (scolaire ou non).

Dans la lettre de motivation, expliquer ce qui les attire au Lycée Nicolas Appert.

Signature :

Catherine MARQUENET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Nicolas Appert